

BIODÉCHETS

GUIDE DU

COMPOSTAGE COLLECTIF



COMPOSTEUR COLLECTIF,
DE QUARTIER
OU EN PIED D'IMMEUBLE



**TOUS
TRIÉS**

Le SMICTOM de la région de Lavaur vous accompagne pour réussir un compost de qualité grâce à vos déchets !

POURQUOI COMPOSTER MES BIODÉCHETS ?



Réduire ma quantité d'ordures ménagères, réduire la collecte des déchets, leur l'enfouissement et donc mon impact sur l'environnement.



Valoriser mes déchets en compost, un amendement gratuit et naturel qui fertilise le sol et le substrat des plantes.



Rendre à la terre ce qu'elle a créé et poursuivre son cycle naturel.



Créer du lien social et de la convivialité en compostant collectivement avec son voisinage.

Le compostage, c'est quoi ?



Un procédé de dégradation biologique de la matière organique (biodéchets) en présence d'eau et d'oxygène avec l'aide de micro-organismes (bactéries & champignons) et de la faune du sol (vers, insectes, cloportes, larves...).



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

COMMENT ÇA MARCHE?

Le compostage collectif fonctionne avec 3 bacs installés sur un espace public ou l'espace vert de votre résidence. Le site est suivi par des habitants volontaires formés et les agents du SMICTOM.

1. un bac pour les **apports de déchets**
2. un bac de **matière sèche** (broyat de bois à rajouter aux déchets)
3. un bac de **maturation** pour laisser mûrir le compost.

EN PRATIQUE

1

JE RASSEMBLE mes déchets alimentaires

2

JE DÉPOSE le contenu du bioseau dans le bac d'apport du composteur

3

JE DISPERSE ET INCORPORE mes déchets à l'aide de la griffe disponible au bord du bac

4

JE RECOUVRE de matière sèche pour favoriser le compostage sans nuisance.



JE DEVIENS RÉFÉRENT DE SITE !

Sur le site de compostage, les référents, des **habitants volontaires** formés, veillent au bon fonctionnement du composteur conjointement avec les agents du SMICTOM, un vrai travail d'équipe !

Ensemble, ils s'assurent d'une évolution correcte du compost et relaient les bonnes pratiques auprès des usagers.

Ils participent à l'**aération de la matière** (quelques fois par mois) et son **transfert d'un bac à l'autre** (quelques fois par an). Après maturation, le compost, une fois tamisé, est distribué aux habitants et utilisé dans les espaces verts communs.

Pour devenir référent, contactez le SMICTOM.

LES 4 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

1 FRAGMENTER

les apports en morceaux pour faciliter l'action des micro-organismes et ainsi accélérer le compostage.



2 APPORTER UN MIX

entre les épluchures (matière verte humide) et le broyat disponible en déchetterie (matière brune sèche)



3 AÉRER

Brasser régulièrement pour activer le compostage et éviter les mauvaises odeurs.



4 RÉGULER L'HUMIDITÉ

Trop humide : empêche l'aération et génère des mauvaises odeurs.

Trop sec : les micro-organismes meurent et le processus de compostage s'arrête.

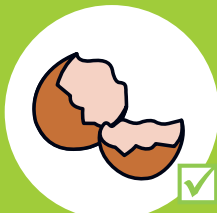


L'odeur du compost ressemble à celle de l'humus, des sous-bois ... une odeur agréable.
Une éventuelle mauvaise odeur ou la présence de moucheron est le signe d'un manque d'oxygène et/ou d'excès d'humidité.

JE TRIE MES BIODÉCHETS



ÉPLUCHURES
DE FRUITS
ET LÉGUMES



COQUILLES
D'ŒUFS



RESTES
DE REPAS



THÉ ET
MARC DE CAFÉ

Toute matière organique peut
être compostée

Cependant, au vu des volumes
de déchets dans les sites
collectifs, afin d'éviter les
nuisances, les **produits carnés**
sont à déposer **avec parcimonie**.



avec parcimonie



RESTES DE
VIANDE, OS,
ARÊTES



PAS DE SAC
MÊME DIT
« BIODÉGRADABLE »



PAS D'EMBALLAGE
ALIMENTAIRE



PAS DE DÉCHET
DE JARDIN



PAS DE LITIÈRE
DES ANIMAUX

J'UTILISE LE COMPOST



**Pour mes plantes
d'appartement**
2 cm en surface



**Pour mes pots
et jardinières**
Mélangé à de la terre



Au potager
Légèrement enfoui



Pour mes arbres et fruitiers
En paillage
En plantation :
 $\frac{1}{4}$ compost + $\frac{3}{4}$ terre

Pour plus d'information



SMICTOM de la Région de Lavour
05 63 58 76 40
contact@smictom-lavour.fr
www.smictom-lavour.fr

